

Interpellation

Places d'accueil préscolaire sur la Commune

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal et de la Municipalité,

Depuis de nombreuses années, le nombre de places d'accueil préscolaire est notablement insuffisant. Passant de 22 à 44 en 2014, cette augmentation avait permis à l'époque de réduire le nombre de demandes non satisfaites de 64 à 32. Cependant dès 2017, ces demandes non satisfaites augmentaient à nouveau et concernaient plus de 60 familles, atteignant 71 en 2019 et 69 en 2020.

Le taux de couverture compare le nombre de places disponibles en structure d'accueil au nombre d'enfants en âge d'y recourir. Pour Crissier, ce taux révèle une offre très basse. Selon les chiffres du rapport de gestion, ce taux était de 11,82% fin 2019 et de 12,15% fin 2020, alors que la moyenne cantonale en matière de structures préscolaires subventionnées s'élevait à 22,5% en 2019 et 23% en 2020.¹

Dans le rapport de gestion 2020, une augmentation des places en garderie était enfin annoncée, 22 nouvelles places pour 2022, et 22 autres sont suggérées à l'horizon 2025. Depuis le dernier trimestre 2021, la Commune bénéficie de 10 places réservées pour une durée d'un an dans la structure privée Pop e Poppa. Par contre, dans le budget 2022, aucune trace d'une augmentation de places dans la garderie de la Commune, ni les 22 annoncées, ni même 12 pour compléter les 10 places réservées.

Lors de l'examen du budget, il a été mentionné que la liste d'attente pour une place en préscolaire se serait très fortement réduite. Apparemment, la crise sanitaire a pu amener certains parents à modifier leur organisation familiale et à chercher d'autres solutions. Les places de Pop e Poppa ont par ailleurs pu répondre à une partie des demandes. Quelles solutions les familles ont-elles trouvées ? Sont-elles satisfaisantes pour elles ? Quel rôle a joué le faible nombre de places en garderie dans ces décisions ? Les a-t-il amenées à se satisfaire de solutions moins adaptées ?

Nous pensons que cette situation n'est probablement que passagère. Elle nous semble surtout être l'occasion d'interroger les objectifs futurs de la Municipalité et de l'inviter à envisager une amélioration durable de l'offre pour l'avenir. La situation de ces dernières années nous paraît insatisfaisante. Nous souhaitons un renforcement conséquent de l'offre et par la suite son adaptation plus régulière. A notre sens, il n'est plus envisageable de se satisfaire d'une situation où la Commune ne répond, comme mentionné dans le rapport de gestion de 2020, qu'à 35% des demandes de garderie et ne permet finalement qu'à une famille sur deux d'avoir une solution, l'accueil familial apportant une solution alternative à 15% de familles ne pouvant accéder à la garderie. Notre espoir serait que chaque famille ait une solution, notre demande que l'on adapte régulièrement les places d'accueil de manière à s'approcher au mieux de cet objectif.

Un premier pas serait de mettre rapidement à disposition de nouvelles places pour répondre aux demandes actuelles.

¹ https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfin/statvd/Dom_15/Tableaux/2.1Taux_couv_pre_subv.xlsx

Par notre interpellation, nous demandons ainsi à la Municipalité des précisions sur les points suivants :

1. Quel est actuellement le nombre exact de demandes en suspens pour l'accueil préscolaire (Nurserie, Trotteurs, Moyens) ? S'agit-il de nouvelles demandes ou de personnes déjà en attente en fin d'année dernière ?
2. Si la baisse conséquente de la liste d'attente se confirme, que sait-on des solutions mises en place depuis fin 2020 ? En particulier :
 - Combien de familles ont-elles bénéficié d'une solution dans le cadre de l'offre communale : place auprès des P'tits Mômes, place réservée auprès de Pop e Poppa, recours à l'accueil familial comme solution alternative, placement dans d'autres structures du réseau ?
La solution proposée est-elle arrivée dans les délais souhaités par ces familles ? Si non quel a été le temps d'attente complémentaire ?
 - Combien de familles sont-elles sorties de la liste d'attente sans qu'une solution proposée par le réseau n'ait pu être mise en place ?
Depuis combien de temps figuraient-elles sur la liste d'attente ? Le délai souhaité était-il dépassé au moment de la sortie de la liste ?
Sait-on quelles solutions ces familles ont mis en place ? Sait-on par exemple combien de familles ont bénéficié d'une éventuelle place privée auprès de Pop e Poppa ou d'une autre structure privée ? Sait-on si certaines ont bénéficié d'une place proposée par l'employeur de l'un des parents ? Sait-on si des parents ont cessé de travailler ou baissé leur taux d'activité ?
3. La Municipalité envisage-t-elle tout de même une augmentation de places en 2022 afin de répondre aux demandes actuelles ?
4. Comment la Municipalité envisage-t-elle son action dans ce domaine pour les prochaines années ?
 - Quel objectif chiffré se fixe-t-elle en matière de taux de couverture ?
 - Quel calendrier précis se donne-t-elle pour atteindre cet objectif ?
 - Quels moyens se donne-t-elle pour en assurer le suivi et l'adaptation régulière aux besoins des parents de Crissier ? En particulier comment prévoit-elle d'anticiper l'offre au fur et à mesure de la concrétisation des nouveaux quartiers ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour les réponses écrites qu'elle voudra bien apporter dans l'idéal pour le prochain Conseil et l'encourageons vivement à prendre des engagements forts dans ce domaine où la Commune peut faire la différence.

Crissier, le 10.12.2022

Pour le Resoc

Bernard Barmaz

Snezana Olela